

Rue André Pican 76 150 MAROMME

02.32.82.36.4002.32.82.36.41

serv-techniques@ville-maromme.fr

CONSULTATION: BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE

Dans le cadre de la réhabilitation d'une ancienne école (école Laurent Fouquet) en Maison des Associations, nous souhaiterions qu'un Bureau de contrôle nous assiste dans ce projet.

Cette opération va être pilotée par le Cabinet d'Architecte Z.A. STUDIO suivant les missions de base et complémentaires Loi MOP (de la phase AVP à la phase AOR).

Le Bureau de Contrôle interviendra à partir de l'Avant Projet Sommaire (APS) jusqu'à la phase Assistance aux Opérations de Réception (AOR). Vous trouverez ci-joint un tableau sur lequel vous indiquerez le montant de vos prestations. Ce tableau, dûment complété, devra être déposé ou adressé en Mairie, sous pli cacheté pour le 12 avril 2010 à 16 h.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter Monsieur GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux (02 32 82 36 40).

REHABILITATION D'UNE ANCIENNE ECOLE EN MAISON DES ASSOCIATIONS MISSION DE BASE ET COMPLEMENTAIRE LOI MOP

BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE	PRIX H.T.	T.V.A. 19.6%	PRIX T.T.C.
Avant-projet sommaire (APS)			
Avant-projet définitif (APD)			
Dossiers administratifs			
Etude de projet (Projet)			
Etude d'exécution ou Visa (EXE)			
Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des contrats (ACT) (DCE)			
Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC)			
Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DCT)			
Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR)		_	_
PRIX TOTAL			

Montant total hors taxes en lettres :						
Le		. 2010				

Visa et cachet de l'Opérateur Economique,